

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN  
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS VERBAL** de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin qui devait avoir lieu le **22-05-2018**, remise au **30-05-2018**, 19hr00, à la Salle des Loisirs, 14, rue des Érables, sous la présidence de Monsieur Steeve Grenier, maire.

Étaient aussi présents :

<b>Éric</b>	<b>Mansour</b>	<b>Conseiller</b>	<b>Siège #02</b>
<b>Hamel</b>	<b>Victor</b>	<b>Conseiller</b>	<b>Siège #04</b>
<b>Bourque B</b>	<b>J Pierre</b>	<b>Conseiller</b>	<b>Siège #05</b>
<b>Levesque</b>	<b>Roger</b>	<b>Conseiller</b>	<b>Siège #06</b>

**Diane Cyr, directrice générale, est aussi présente**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Steeve Grenier, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

**Rés : 2018-036**

### **2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Éric Mansour, conseiller, et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité.**

**Rés : 2018-037**

### **3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 16 avril 2018**

Il est proposé par, Jean-Pierre Bourque Bureau, conseillère et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2018 soit et est adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Rés : 2018-038**

### **4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2018-05**

Il est proposé par Roger Levesque, conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt les listes de correspondance 2018-05

**Adoptée à l'unanimité.**

### **5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES ET DÉBOURSÉS DIRECTS À ACCEPTER**

**Rés : 2018-039**

Il est proposé par Éric Mansour, conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste de chèques de 4879 à 4913 et les déboursés directs de avril 2018

**Adoptée à l'unanimité**

### **6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION**

**Rés : 2018-040**

Il est proposé par Victor Hamel, conseiller, et unanimement résolu que :

Avis de motion relatif à l'adoption du règlement 2018- 174 portant sur le Code d'éthique des Élus, soit et est par la présente déposé

**Rés : 2018-041**

Avis de motion relatif à l'adoption du règlement 2018-175 portant sur le Code d'éthique des Employés, soit et est par la présente déposé

Copie du présent projet de règlement est disponible sur le site web de la municipalité au : [www.municipalitefranquelin.ca](http://www.municipalitefranquelin.ca) et au bureau municipal, 27 des Érables, Franquelin, sur les heures d'ouverture régulières

**Adoptée à l'unanimité**

### **7. ADOPTION DE RÉGLEMENTS**

Aucun règlement à adopter

**Procès-verbal de la séance du 30-05-2018**

## 8. POUR INFORMATION

Taxes à recevoir au 2018-05-24

Arrérages : 21 321\$ Courant : 54 987\$ Non échue : 169 812 \$ Total de 246 120\$

## 9. AFFAIRES NOUVELLES

Rés. : 2018-042

a : Dossier 43 Principale – Canalisation d'eau

**Attendu que :** Demande a été reçu de la propriétaire du 43 Principale, à l'effet de corriger une situation existante d'infiltration d'eau

**Attendu que :** L'eau en question provient d'une mauvaise canalisation de la rue

**Attendu que :** Des travaux temporaires ont été effectués afin de corriger le plus urgent de la situation

**Attendu que :** Des travaux permanents doivent être effectués afin de corriger le tout

Il est proposé par, Roger Levesque, conseiller et unanimement résolu que les travaux requis au 43 Principal, afin de corriger de manière permanente la canalisation de l'eau qui provient de la rue, soient et seront effectués

Une entente a été signée entre la résidente du 43 Principale et la Municipalité de Franquelin, relative à un droit de passage sur le terrain lors de l'exécution de ces travaux

**Adopté à l'unanimité**

Rés. : 2018-043

b : Contrat déneigement 2018-2021

**Attendu que :** Le conseil de la Municipalité de Franquelin désire sortir un appel d'offre pour le déneigement, pour une période de trois ans, soit de 2018 à 2021

**Attendu que :** Projet d'appel d'offre a été soumis aux conseillers pour approbation

Il est proposé par Victor Hamel, conseiller et unanimement résolu que Madame Diane Cyr, soit et est mandaté à publier selon les modalités de la loi, l'appel d'offre 2018-01, relative au contrat de déneigement 2018-2021

**Adoptée à l'unanimité.**

Rés. : 2018-044

c : Demande de participation BAT Godbout

**Attendu que :** La Municipalité de Franquelin a reçu une demande de la part de la Municipalité de Godbout

**Attendu que :** Cette demande apporte sur une participation financière commune pour les installations du bureau d'accueil touristique

**Attendu que :** La Municipalité de Franquelin se montre intéressée à participer à ce projet

Il est proposé par Éric Mansour, conseiller et unanimement résolu que la Municipalité de Franquelin accepte de contribuer financièrement au projet d'accueil touristique du secteur des panoramas en y versant un montant de 1 500\$

**Adoptée à l'unanimité**

Rés. : 2018-045

**d : Élagage rue des Merisiers**

**Attendu que :** L'association des propriétaires de la rue des Merisiers ont déposé une demande auprès de la Municipalité, pour obtenir une autorisation, afin de procéder à l'élagage dans la rue

**Attendu que :** Cet élagage sera fait afin de faciliter le déneigement en période hivernale

**Attendu que :** Ce dossier avait été soumis à l'inspecteur municipal

**Attendu que :** Le tout semble conforme aux normes et règlements en vigueur

Il est proposé par Victor Hamel, conseiller et unanimement résolu que la Municipalité accorde à l'association des propriétaires de la rue des Merisiers, le droit de procéder aux dites élagages et lorsque requis, l'association puisse requérir les services de la machinerie municipale, si nécessaire

**Adoptée à l'unanimité**

Rés. : 2018-046

**e : Politique d'émission de permis de vente**

**Attendu que :** Il y a lieu de voir à la gestion des ventes itinérantes ou sur des terrains privés qui se font sur le territoire de la Municipalité

**Attendu que :** M. Gilles Dubuc, inspecteur a rédigé une politique d'émission de permis de ventes et que le conseil en a pris connaissance

Il est proposé par Roger Levesque, conseiller et unanimement résolu que la dite politique est adopté et est force de loi

**Adoptée à l'unanimité**

**f : Plainte bris d'arbres rue Principale, hiver 2017**

Une correspondance sera envoyée à M. François Trahan, lui indiquant que le conseil a pris connaissance de ses commentaires, suite à des arbres qui auraient été brisé. Le conseil procédera au nettoyage de ces dits arbres

Rés. : 2018-047

**g : Poste à combler**

**Attendu que :** Madame Diane Cyr a avisé le conseil qu'elle quittera ses fonctions au poste de, Directrice Générale/Secrétaire Trésorière, auprès de la Municipalité de Franquelin au plus tard le 20 septembre 2018

**Attendu que :** Suite à ce départ, ce poste devient vacant

Il est proposé par Roger Levesque, conseiller et résolu

**Que :** Le poste présentement occupé par Madame Myriam Picard soit et est muté en celui de Secrétaire Trésorière et ce en date du 28 mai 2018

**Qu :** À titre de Secrétaire Trésorière, Myriam Picard soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Franquelin, tous documents, chèques, effets, contrats, appel d'offres, règlements d'emprunts et autres documents officiels

**Qu :** Un projet d'entente relatif aux conditions salariales et aux conditions de travail sera présenté à madame Myriam Picard tel que discuté au conseil

**Que :** Le conseil autorise M. Steeve Grenier, Maire, à signer la dite entente avec madame Myriam Picard

**Qu :** Un poste de Directeur/Directrice coordonnateur/coordonnatrice soit sorti en affichage et publié de façon à atteindre le plus de gens possible

## **10. PERIODE DE QUESTIONS**

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le maire, leur donne les réponses appropriées

**Rés : 2018-048**

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Roger Levesque, et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 19h47

---

Steeve Grenier, maie

---

Diane Cyr, Directrice Générale